

Mai – Juin 2021



L'Info-Relais

Le Relais petite enfance du SEEB

✉ 3 rue des Vallières Sud
25220 CHALEZEULE
📧 relais.seeb@famillesrurales.org
☎ 03 81 57 81 44
📱 @Relaispetiteenfance.seeb

Les horaires du relais

Le Mardi:
De 14h-16h, uniquement par téléphone.

Le Mercredi:
De 9h-12h, uniquement par téléphone.

Le Jeudi :
De 14h-17h, uniquement par téléphone.

Le Vendredi:
De 13h-16h, uniquement par téléphone.

Le journal du Relais Petite enfance du SEEB



Le Relais sera fermé du 24 juillet au 16 août 2021 inclus !

Un espace multi-sensoriel chez soi ... et pourquoi pas ?

Connu pour sa contribution à l'éveil et à l'autonomie de l'enfant, l'espace multi-sensoriel adapté à l'âge de l'enfant avait déjà été mis en évidence par une médecin et pédagogue : Maria Montessori.

Ce concept est repris avec une approche similaire en 1970 par deux jeunes Hollandais (A. Verhuel et J. Hulsegge) en y apportant une notion de détente et de plaisir. Ils créent le **concept Snoezelen** (contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezelen (sommoler)).

Il est tout à fait possible de réaliser chez soi un espace multi-sensoriel pour y associer : éveil des sens et bien être. Pourquoi pas dans une cabane en tissus ou même dans le coin d'une pièce, qui serait séparé du reste avec des tissus suspendus ? C'est ce côté « cocon » de votre espace, loin de la pleine lumière et du bruit, qui le rendra paisible et rassurant. Ensuite vous pourrez y ajouter toute sorte d'éléments sensoriels et apaisants, à fabriquer ou à créer à moindre coût.

Les enfants ne seront pas laissés seul dans cet espace. Ils pourront se relaxer sans prendre de risques s'ils sont à vos côtés. Enfin, vous gagnerez encore en douceur en y allant progressivement : observez comment se comportent les petits en découvrant ce nouvel environnement et n'hésitez pas à ressortir si ce n'est pas le moment. De même, ressortez progressivement de ce cocon tout doux pour retrouver le monde extérieur en toute sérénité !



Les animations :

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à toutes les assistantes maternelles, parents, garde à domicile et enfants (de 0 à 6 ans) du secteur du SEEB.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent de 9h30 à 11h30 sur différentes communes, sauf pendant les vacances scolaires.

- De 9h30 à 10h : Accueil
- De 10h à 11h : Animation
- De 11h à 11h30 : Jeux libres, rangement.

Inscription obligatoire auprès du Relais.

Mai 2021

- **Judi 06 à Vaire :** (Salle de motricité de l'école) Motricité avec Laurie
- **Vendredi 07 à Thise :** (Salle de l'Amitié) Eveil artistique avec Delphine.
- **Vendredi 21 à Chalezeule :** (Salle commune) Circomotricité avec Nils.
- **Vendredi 28 à Roche :** (Salle Jouffroy d'Abbans) Comptines signées avec Bénédicte.

Juin 2021

- **Judi 03 à Amagneu :** (RDC de la Mairie) Eveil artistique avec Jade.
- **Vendredi 04 à Marchaux :** (Salle polyvalente) : Eveil musical avec Katia.
- **Vendredi 11 à Novillars :** Sortie au centre équestre « Les Poneys de Novillars ».
- **Judi 17 à Deluz :** (Cour de l'école) Jeux extérieur avec Aurélien de la Ludothèque.
- **Vendredi 18 à Chalezeule :** (Salle commune) Motricité libre avec Christine.
- **Vendredi 25 à Roche :** (Salle Jouffroy d'Abbans) Jeux libres.

Planning susceptible d'être modifié selon l'évolution de la situation sanitaire.



A vos agendas

Journée Bien-être des Assistants Maternels



Bloquez bien cette date !

Samedi 20 novembre 2021

De 9h à 18h

à la MFR de Morre

Plus d'informations très prochainement !!

Ce projet est organisé en partenariat avec les Relais petite enfance de Saône, Quingey, Boussières, Chalezeule et Ornans.

Les formations professionnelles :

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant

Dates : Samedi 18 septembre, samedi 02 octobre et samedi 16 octobre (21h)

Organisme : Anthémis, avec Lydie VICHET

Lieu : 12 rue de la Famille, 25000 Besançon

Inscrivez-vous vite !!

Adapter sa communication avec l'enfant

Dates : samedi 13 novembre, samedi 27 novembre (14h)

Ainsi que les samedis 15 et 29 janvier 2022. (14h)

(Soit 2 modules de formation par participants / Total : 48h de format*).

Organisme : Anthémis, avec Patricia GUILLEMEAU de l'atelier des parents APCOMM.

Lieu : 12 rue de la famille, 25000 Besançon

Centre équestre « Les poneys de Novillars »

(Chemin des fougères, 25220 Novillars)

Le vendredi 11 juin de 9h30 à 11h

Nouveauté !!



Au programme : découverte des poneys, caresses, brossage, caresses, alimentation, caresses, balade, caresses... hihhi

Inscription obligatoire (places limitées)

Matinée « Tout faire soi-même » et repas convivial !

Nous vous proposons une matinée conviviale autour d'un atelier « Zéro Déchet »

Le samedi 26 juin 2021 de 9h30 à 12h.

Afin de respecter votre santé, celle des enfants, notre planète et votre porte-monnaie ! À la fin de l'atelier, vous repartirez avec votre produit fabriqué et surtout la satisfaction de l'avoir fait vous-même ! **Cet atelier sera suivi d'un repas partagé** pour fêter l'arrivée des vacances.

Merci de vous inscrire auprès du Relais avant le 19 juin.

Dossier : Pôle-Emploi

Vous êtes assistant maternel. Vous gardiez plusieurs enfants. Vous avez perdu un ou plusieurs contrats de travail suite à une rupture de contrat, le déménagement d'une famille, ou la scolarisation d'un enfant etc...

Vous pouvez prétendre à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE).

Retrouvez le guide complet en téléchargement : <https://urlz.fr/f8Q1>

Contacts utiles : <https://www.pole-emploi.fr> ou 39 49



1 Je perds une activité

Vous allez accueillir un enfant de moins. Votre contrat de travail est terminé. C'est une activité perdue et vous avez droit à l'allocation chômage, si vous n'avez pas démissionné et avez travaillé au moins 6 mois (soit 130 jours ou 910 heures). Informez Pôle emploi qui étudiera vos droits à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi.



Activité perdue



Droit à l'ARE

2 Je garde d'autres activités

Vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi, même si vous continuez à garder un ou plusieurs enfants. Ce sont vos activités conservées. Vous pourrez toucher l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi, en plus de vos salaires.

EXEMPLE



Activité perdue
+ activités conservées



Droit à l'ARE
+ salaires

Votre contrat se termine pour un enfant. Vous en gardez encore 2. Vous avez une activité perdue et 2 activités conservées. Vous recevrez l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi pour l'activité perdue et continuerez à recevoir vos salaires pour les 2 autres contrats.

Est-ce que les activités conservées changent mes droits ?

Non. Cela ne change ni le montant de votre allocation, ni la durée, ni la date du 1^{er} jour de vos droits.

Vous devez informer Pôle emploi de vos activités conservées. Tous les mois, au moment de votre actualisation, vous devrez envoyer ensemble (un seul envoi) tous vos bulletins de salaire.

3 Je perds encore une autre activité

Vous devez le déclarer à Pôle emploi. Votre situation sera à nouveau étudiée. Pôle emploi va recalculer vos droits, sous réserve que vous fournissiez l'attestation employeur. Attention, si vous démissionnez, vous pouvez perdre votre allocation. Informez-vous des conséquences d'une démission auprès de votre conseiller avant de prendre une décision.



Activités perdues
+ activité conservée



Droit à l'ARE
+ salaire

L'actualisation, c'est quoi ?

Chaque mois, vous devez informer Pôle emploi de votre situation : déclarer vos salaires et le nombre d'heures travaillées. Cela vous permet de rester inscrit comme demandeur d'emploi et Pôle emploi peut calculer votre allocation mensuelle.

Quelques étapes à ne pas oublier :

- Je me rends sur <https://www.pole-emploi.fr> ou je contacte le 39 49 ou sur l'application mobile pole-emploi.
- Je m'actualise chaque mois, entre le 28 du mois et le 15 du mois suivant.
- Je transmets l'ensemble de mes bulletins de salaire.
- Si je perds un contrat ou que j'en signe un nouveau, je dois toujours en informer mon conseiller Pôle emploi par mail.

IMPORTANT > Vous commencez un nouveau contrat de travail ?

Vous devez envoyer un bulletin de salaire pour toutes vos activités conservées ou reprises. Si vous avez plusieurs employeurs, envoyer tous vos justificatifs le même jour :

- vous devez rembourser les allocations reçues en trop.
- ces activités ne pourront pas être utilisées pour le calcul de vos nouveaux droits à l'allocation chômage.

Suite : Pour le plaisir !



*La détente multi-sensorielle
chez soi en toute simplicité*

La boîte lumineuse



Matériel nécessaire :

- Un bac en plastique blanc
- une guirlande lumineuse à pile

Placez la guirlande allumée dans la boîte et éteignez la lumière. Les enfants placent des formes opaques ou transparentes et colorées sur la boîte. Ils peuvent même dessiner sur une feuille avec une craie noire.

Effet garanti !



Le sol : Moelleux et confortable, contribuera au bien-être des petits et des grands. N'hésitez pas à y ajouter des textures diverses grâce à des tapis ou même à des carrés de moquette. Les couvertures de survie sont également très employées dans les espaces snoezelen, pour leur effet sonore et visuel.



L'odorat : Pour apaiser et éveiller tout à la fois, des coussins remplis de lavandes, de pétales de rose ou encore de thym diffuseront leur odeur sans saturer l'air ambiant (une double couture et un tissu assez résistant éviteront les surprises !)



L'ouïe : On veillera à préserver une ambiance douce. Par exemple : une bande sonore « bruits de la mer » « des gouttes d'eau » ou encore « des bruits d'oiseaux », une musique très douce, un simple bâton de pluie pourront être suffisants.



Ludothèque La toupie

Une fois par mois, Aurélien de la Ludothèque La Toupie vient à votre rencontre sur les communes de **Novillars, Thise, Chalezeule et Roche les Beaupré.**

Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Aurélien se fera une joie de vous accueillir!

Suite aux dispositions particulières liées à la Covid 19, nous ne sommes pas en mesures de vous donner le planning de Mai-Juin 2021.

Retrouvez toutes les informations concernant les tarifs et le passage de la ludothèque sur le site internet :

<https://ludothequesdouds.famillesrurales.org>

Ou le Facebook : [ludolatoupie](https://www.facebook.com/ludolatoupie)

L'espace sera plongé dans la pénombre pour favoriser le retour au calme, et éclairé par des guirlandes lumineuses, des veilleuses, une table, des coussins ou des doudous lumineux. On peut y ajouter des miroirs, une boule à facettes, ou même une lampe à fibre optique ou une lampe à bulles.

Retrouvez toutes les informations et les actualités des Relais Familles Rurales du Doubs sur le site :

https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte



Page Facebook : « Relais Petite Enfance du SEEB »